

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 29 juin 2022

LA DIRECTION NATIONALE DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR CÉLÈBRE SES 40 ANS

Ce mercredi 29 juin, Mme Isabelle Braun-Lemaire, directrice générale des douanes et droits indirects, a célébré les 40 ans de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur à Toulouse, la DNSCE, en présence notamment des deux chefs de centres informatiques de la douane, du sous-directeur informatique, du directeur interrégional d'Occitanie, du directeur régional, de représentants du secrétariat général et de l'ensemble des agents de ce service à compétence nationale.

Installé à Toulouse depuis 1982, ce service à compétence nationale accueille aujourd'hui 227 agents, dont 40 statisticiens et 140 informaticiens, sur un site de plus de 12 000 m², dont le cœur de métier historique est la statistique. C'est l'un des 2 datacentres de la douane, avec le Centre Informatique Douanier CID situé à Osny (95).

La mission historique de la DNSCE est la collecte et le contrôle qualité des données servant à élaborer le chiffre du commerce extérieur et la balance commerciale, dont elle a assuré la production en lien avec le département des statistiques et des études du commerce extérieur qui en réalise la diffusion. Les données sont également proposées en open data dans le respect des règles du secret statistique.

Ce sont entre 31 et 35 millions de lignes mensuelles qui entrent dans les chaînes statistiques, et sont retraitées par les statisticiens de la douane. La DNSCE suit 1700 unités légales entreprises, et échange en moyenne avec 350 entreprises par mois dans le cadre des travaux préalables de mise en qualité des données. Le calcul final se fait désormais en moins de 2h, et fait l'objet de nombreux points de contrôles pour assurer la fiabilité et l'exhaustivité des résultats donnés.

C'est grâce à ce travail de collecte et de fiabilisation des données que la douane est en mesure de diffuser chaque mois le chiffre du commerce extérieur, des études thématiques, et de mettre à la disposition de tous et gratuitement des millions de données sur les échanges de notre pays sur le [kiosque de Bercy](#).

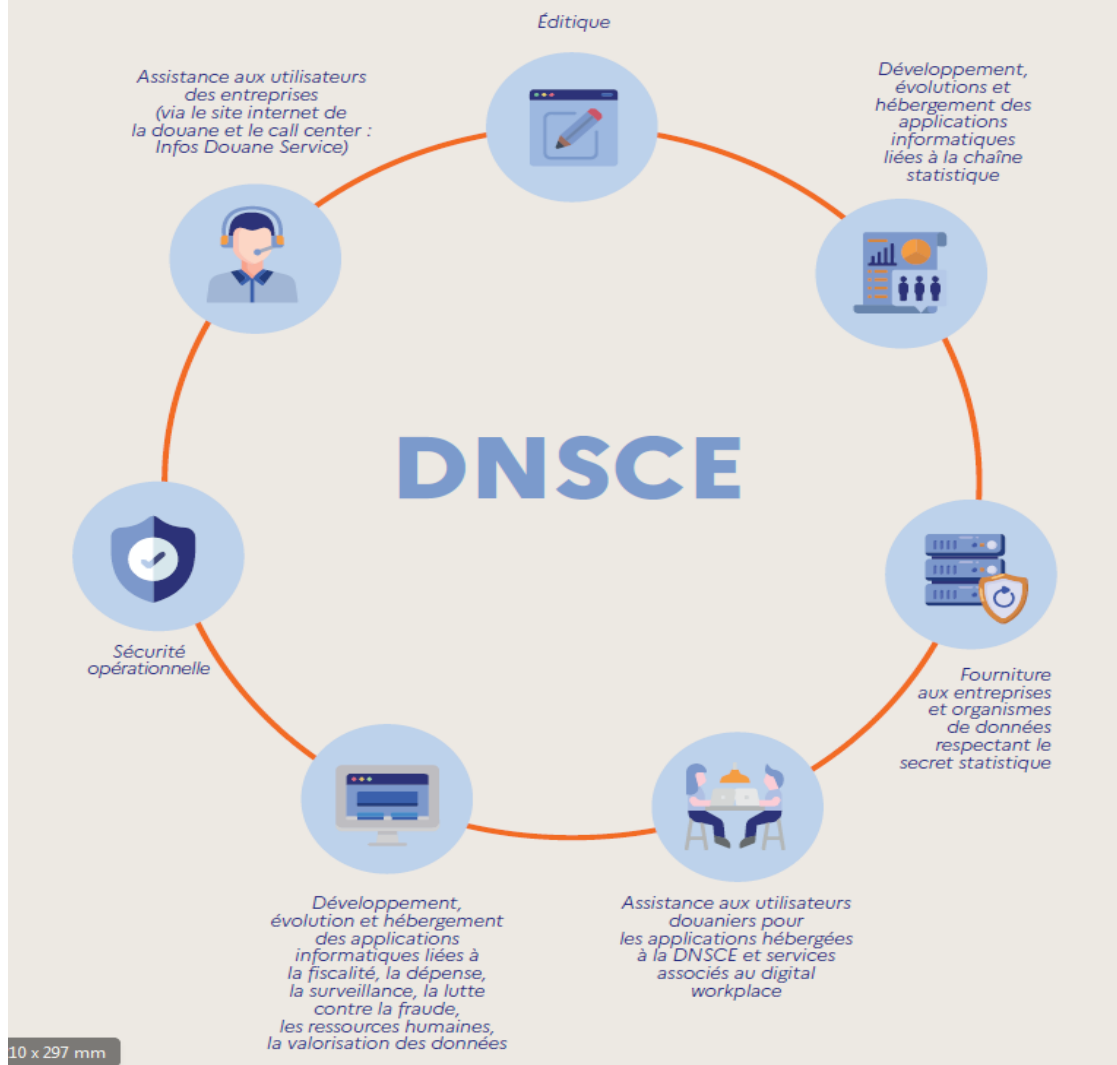
La numérisation progressive de l'État et l'automatisation des traitements informatiques ont permis à la DNSCE d'étendre progressivement son périmètre d'activités. Désormais, elle développe, héberge et maintient des services informatiques couvrant un large spectre de l'activité douanière : lutte contre la fraude, surveillance, fiscalité, chaîne de la dépense, GRH, outils numériques de travail et mobilité, sécurité. Par exemple, le service ISOPE, point d'entrée des déclarations et du suivi des mises à la consommation des produits énergétiques, permet la saisie de déclarations représentant environ 30 milliards d'euros de recette annuelle pour l'Etat.

Autre exemple, le service SIDECAR a soutenu la politique de l'État mise en œuvre pour contribuer au soutien apporté aux transporteurs dans le cadre de l'augmentation du prix des carburants, en permettant la mensualisation des demandes de remboursements. L'activité éditique de la DNSCE permet à la douane d'éditer et de publier les avis de taxation, les bulletins de salaires des débiteurs de tabac, ou les campagnes de communications vers les entreprises notamment dans le cadre de la séparation des déclarations fiscales et statistiques. Et c'est tout naturellement qu'elle se tourne aujourd'hui vers les métiers de la data, forte d'une expérience réussie de 40 ans dédiés au traitement massif de données.

La DNSCE s'appuie sur de nombreuses compétences et expertises, que ce soit les agents de la surveillance pour assurer la sûreté du site et son fonctionnement H24 7/7, les logisticiens et énergéticiens, les développeurs, chefs de projets, architectes, administrateurs, ingénieurs spécialisés et experts en différents domaines, ou les assistants utilisateurs. Ces compétences variées et réparties entre les deux centres informatiques, donnent à la douane les moyens de produire et proposer des services innovants et performants à ses usagers et à ses agents.

La DNSCE s'inscrit dans le temps en Occitanie, dans le cadre de la trajectoire de rationalisation des centres informatiques initiée par DINUM, la direction du numérique de l'État. En effet, la DNSCE a fait l'objet d'un investissement pluriannuel pour assurer sa rénovation et son extension : en 2026, ses capacités d'hébergement auront été multipliées par 5 pour atteindre plus de 900m² de salles informatiques délivrant presque 4MW de puissance électrique pour héberger des infrastructures de haute densité. Le niveau de service TIER 3+ proposé offrira des perspectives d'évolutions ministérielles et interministérielles à travers des services modernisés, sécurisés et conformes aux critères environnementaux.

L'offre de services de la DNSCE



POUR ALLER PLUS LOIN

- **L'album photos :** <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/sets/72177720299963207/>

Crédit images : *Photos libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit « Douane française »*

Bureau de la communication :
01 57 53 47 18 – presse@douane.finances.gouv.fr